

Retrait de l'Union européenne du Groupe international d'études du caoutchouc (GIEC)

2017/0159(NLE) - 08/10/2025 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 594 voix pour, 38 contre et 2 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil concernant le retrait de l'Union européenne du Groupe international d'études du caoutchouc (GIEC).

Le Parlement européen a **donné son approbation** au retrait de l'Union européenne du GIEC.

Le Groupe international d'études du caoutchouc (GIEC), créé en 1944, est une organisation intergouvernementale qui a pour objectifs d'offrir une tribune pour la discussion de problèmes touchant la production, la consommation et le commerce du caoutchouc tant naturel que synthétique, et de collecter et diffuser des informations statistiques complètes sur l'industrie mondiale du caoutchouc.

Depuis le 1er juillet 2011, seule l'Union est membre du GIEC. Ces dernières années, le retrait de pays membres importants a eu des effets négatifs sur le GIEC. Il est dès lors devenu une organisation internationale dont la pertinence est limitée et en déclin. À l'heure actuelle, les membres du GIEC ne représentent que 10% environ de la production mondiale et 25% de la consommation mondiale de caoutchouc naturel.

En raison du nombre réduit de membres et de l'épuisement des réserves de liquidités du GIEC, la contribution de l'Union au budget du GIEC est considérable et en augmentation.

Le maintien de l'adhésion de l'Union à une organisation intergouvernementale dont la pertinence est limitée et en déclin serait inefficace.